

Rucher : Registre d'entretien

1. L'utilisateur :
 - Tous les apiculteurs, surtout ceux qui ont beaucoup d'employés saisonniers.
2. La fréquence d'utilisation :
 - Au besoin.
3. Les raisons d'enregistrer les présents renseignements sont les suivantes :
 - La gestion des abeilles
 - Aide à cédule et à organiser les tâches au rucher.
 - La communication
 - Elle peut servir d'outil de communication entre les apiculteurs et les employés.
 - Le registre peut servir à désigner des tâches aux employés ou permet aux employés de dresser une liste des tâches qu'ils doivent accomplir dans le rucher.
 - La façon d'utiliser le registre dépendra des besoins de chaque apiculteur et du style d'organisation.
 - La biosécurité apicole
 - Aide à s'assurer qu'on utilise le bon protocole.
 - Aide à retirer le matériel qui pourrait être contaminé de maladie.
 - Sert d'outil de gestion des ruchers afin de réduire la maladie.
 - La salubrité des aliments
 - Sert d'outil de gestion des ruchers afin d'aider à réduire la probabilité de contamination du miel.
4. Les références à la Norme de biosécurité apicole et au CBISQT :
 - La Norme de biosécurité apicole : pages 88-94 et 138
 - Le CBISQT : pages 12-15
 - Le présent modèle n'est pas une adaptation des formulaires de la Norme de biosécurité apicole ou du CBISQT.
5. Commentaires généraux :
 - Le présent outil peut être surtout bénéfique lorsqu'on l'utilise avec une carte du rucher afin d'illustrer les zones particulièrement préoccupantes (par ex. : certaines ruches, les branches d'arbres qui ont besoin d'être coupées) aux employés.
 - Les apiculteurs peuvent trouver pratique de garder quelques copies de papier blanc pour le présent modèle (ou leur équivalent) dans leur camion/véhicule d'abeilles.
 - Les apiculteurs peuvent trouver qu'un registre distinct pour chaque rucher a plus de sens pour répondre à leurs besoins et à leur style organisationnel.